



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 15/07/2026)

Clinique la Nouvelle Héloïse

Chambre BASIC

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, deux chaises et un lit de 90 cm.

150 €

Chambre CONFORT

Une chambre privative avec vue sur le côté parking église ou côté jardin intérieur, disposant d'une salle de bain privative, de deux chaises et d'un lit de 90 cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts, à savoir : coffret de beauté, carte pour la cafétéria « Grain de Café » d'une valeur de 20 €, ainsi qu'un bon pour une prestation de coiffure ou de socio-esthéticienne.

La télévision, ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique, sont offertes.

165 €

Chambre SUPERIEURE

Une chambre avec une belle exposition, lumineuse et une vue dégagée côté parc, disposant d'une salle de bain privative, d'une chaise, d'un fauteuil, d'une télévision et d'un lit de 90 cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts, à savoir : un coffret beauté, une prestation de coiffure ou socio-esthéticienne, une carte pour la cafétéria « Grain de Café » d'une valeur de 20 euros, ainsi qu'un coffret cadeau par semaine d'une valeur de 30 euros.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

265 €

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 15/07/2026)

Clinique la Nouvelle Héloïse

Chambre PRIVILEGE

Une chambre privative décorée, avec une belle exposition et une vue dégagée sur le parc ou le jardin intérieur, disposant d'une salle de bain privative, d'une chaise et d'un fauteuil, d'un écran de télévision de taille 100 cm et d'un lit de 100 cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire, un coffret beauté « Privilège », une plante, une carte pour la cafétéria « Grain de Café » d'une valeur de 30 euros, une prestation de coiffure et de socio-esthéticienne, ainsi qu'un coffret cadeau par semaine d'une valeur de 70 euros.

La télévision avec un bouquet Canal+ et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

400 €

Chambre GRAND PRIVILEGE

Une chambre privative de 30 m² soigneusement décorée, avec double exposition, très lumineuse et vue sur le parc et le château, disposant d'un coffre-fort individuel, d'une salle de bain privative spacieuse avec rangements, d'une chaise, de deux fauteuils confortables, d'un bureau, d'un réfrigérateur, d'un porte-bagage, d'un lit de 100 cm et d'un écran de télévision de grande taille.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire, un coffret de beauté « Grand Privilège », une carte pour la cafétéria « Grain de Café » d'une valeur de 30 euros, une prestation de coiffure et de socio-esthéticienne, ainsi qu'un coffret cadeau par semaine d'une valeur de 100 euros.

La télévision avec un bouquet Canal+ et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

800 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendus ou, le cas échéant, à des exigences particulières que vous auriez sollicitées, ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation. »

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr